

Marseille, le 7 juin 1983

J. J.

L'Inspecteur de Police

A

Monsieur le Directeur Départemental
des Polices Urbaines des Bouches du
Rhône

OBJET : OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

Ref : Note de Service de Monsieur le Prefet Délégué pour la Police
- 2° Direction - 1er Bureau - en date du 17/5/74

Note de Service de Monsieur le Contrôleur Général - Directeur
Départemental des Bouches du Rhône - Commissaire Central de Marseille
n° I075/DP/08/04 en date du 20 /5/74

Conformément aux instructions citées en référence, j'ai l'honneur de vous exposer les faits suivants :

Le 6 juin 1983, à 23 heures, me trouvant à mon domicile, dans le 13° arrondissement, au 5° étage, mon attention a été attirée par un point lumineux intense prolongé par une " chevelure " quelque peu semblable à celle d'une comète, évoluant dans le ciel, dans le sens SUD - NORD, pratiquement à l'horizontale.

J'ai pu observer ce phénomène, de mon balcon pendant environ 30 secondes.

L'altitude apparente pouvait être de 1500 à 2000 mètres, la vitesse relativement peu élevée. L'objet dont je n'ai pu distinguer la forme exacte, se présentant, après son passage à hauteur de mon immeuble, avait l'aspect de deux sphères jumellées - peut être deux tuyères de grandes dimensions, car nettement distinctes, compte tenu de la distance évaluée. De ces deux sources s'échappait une intense lumière verte, translucide, s'étendant en forme de chevelure en fuseau, vers l'arrière, sur une distance approximative de 200 mètres.

La particularité de cette trainée lumineuse, notamment à la source de ce que l'on pourrait déterminer comme étant des tuyères, était de présenter l'apparence d'une source froide, sans commune mesure avec une combustion telle qu'elle peut être observée à la sortie d'un réacteur classique où la flamme et la chaleur dégagées présentent un aspect bien défini et connu.

Par ailleurs, je n'ai perçu aucun bruit particulier provenant du trajet de cet objet. Je signale toutefois qu'en raison des bruits de la circulation, notamment sur la voie rapide longeant la ligne de métro, une éventuelle source sonore a pu être couverte.

.../

par
l'arrière/

/ ...

Je n'ai d'autre part constaté aucune perturbation électrique ou radio électrique pendant la durée du phénomène.

Mon observation n'a pu se poursuivre au delà, l'objet ayant été "noyé" dans le halo de lumière provoqué par les projecteurs de voirie installés au carrefour de la Cité Frais Vallon.

La conclusion de cette courte observation me conduit donc à relever les points suivants :

- trajectoire ^{NORD - SUD} - faible altitude - vitesse peu élevée et constante - trajectoire constante et quasi horizontale - luminescence intense sans halo, avec traînée assez importante - absence probable de source sonore - absence de perturbation électriques ou radio électriques - objet paraissant être mû par une source énergétique non classique ou actuellement inconnue du public.

La presse locale de ce jour, 7/6/83 (Le Provençal) relate en quelques lignes l'observation de ce même phénomène -

Vu et transmis
P/ Le Commissaire de Police
L'Inspecteur Divisionnaire